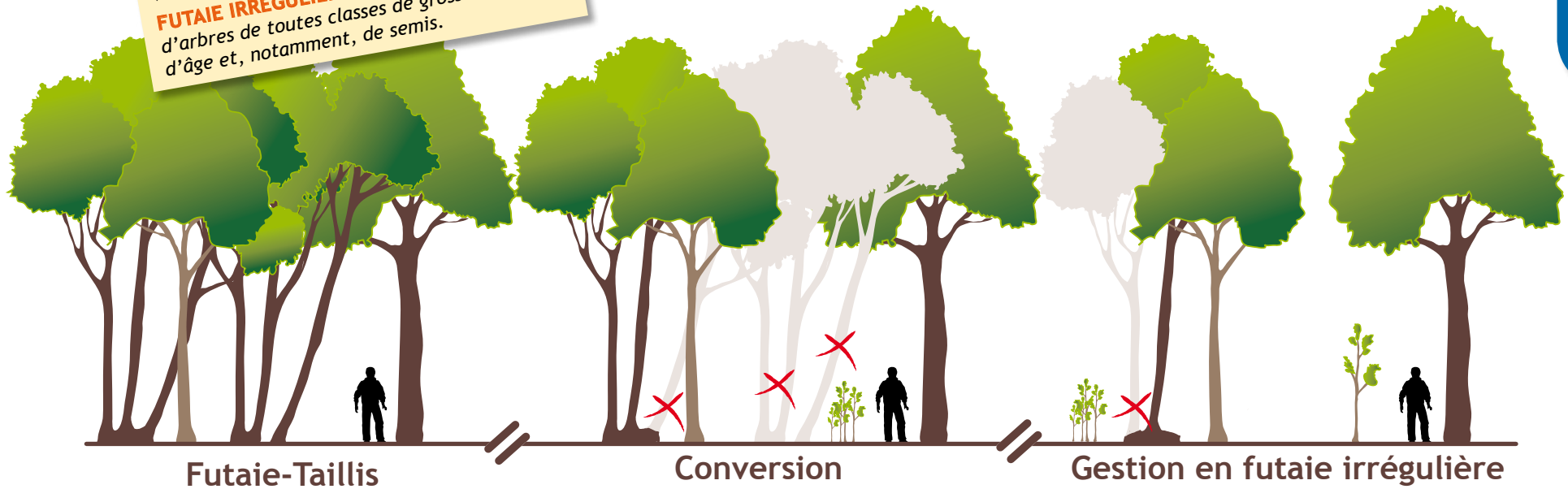


# Conversion des futaies-taillis vers la futaie irrégulière

## DÉFINITION

**FUTAIE TAILLIS :** Peuplement souvent issu d'une ancienne gestion en Taillis sous Futaie comportant un mélange d'arbres d'âges ou de diamètres variés et de taillis de vigueur variable.

**FUTAIE IRRÉGULIÈRE:** Peuplement composé d'arbres de toutes classes de grosseur ou d'âge et, notamment, de semis.



## Objectif

### Actions recommandées

Voir au dos

### Actions Biodiversité

Eclaircir pour orienter le peuplement vers la futaie irrégulière de chênes et obtenir une régénération naturelle de chênes suffisante pour renouveler le peuplement en continu.

Coupes jardinatoires et dégagement de la régénération.

Vérifier que l'évolution vers la futaie irrégulière est possible

1

## DÉFINITION

**COUPE JARDINATOIRE :** Intervention qui récolte, améliore, structure et renouvelle simultanément à chaque passage.

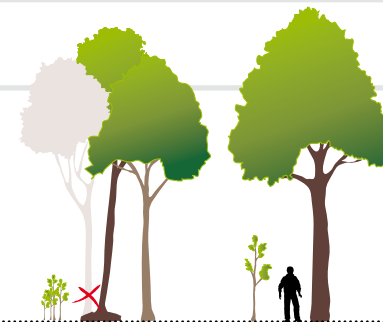
2

Etudier les conditions de milieu pour préparer une exploitation respectueuse de l'environnement

Conserver une proportion suffisante d'arbres d'essences diverses.

Favoriser la diversité des essences  
Conserver les arbres à forte valeur environnementale

# Conversion des futaies-taillis vers la futaie irrégulière



## Conversion

Actions recommandées

1

### Description du peuplement

Vérifier que l'évolution directe vers la futaie irrégulière est possible :

- le mélange futaie taillis comporte entre 8 et 25 m<sup>2</sup> de surface terrière d'arbres de qualité bien répartis par hectare,
- le taillis a atteint l'âge d'exploitabilité recommandé (plus de 25 ans pour les chênes et le charme, plus de 18 ans pour le châtaignier, le robinier, le bois blanc)

### Coupe de conversion

Éclaircir par prélèvement de 30 à 35% des tiges du peuplement pour :

- favoriser en priorité le développement d'une régénération naturelle diffuse viable,
- améliorer la qualité et la croissance des arbres
- orienter la structure du peuplement vers l'irrégularité recherchée.

Exemple d'irrégularité recommandée par catégories de grosseur (en m<sup>2</sup> de surface terrière ou nombre de tiges par hectare) : PB 3m<sup>2</sup> ou 70-90 tiges /ha ; BM 6 m<sup>2</sup> ou 50-60 tiges /ha ; GB 9m<sup>2</sup> ou 30-40 tiges /ha.

**CONSEIL PLUS**  
Organiser un cloisonnement régulier pour faciliter le débardage et préserver le peuplement.

## Gestion en futaie irrégulière

2

### Interventions

- **Coupe jardinatoire tous les 6 à 8 ans** : prélèvement de 25 à 30 % de la surface terrière au profit des arbres les mieux conformés dans toutes les catégories de grosseur pour atteindre ou maintenir la surface terrière entre 14 m<sup>2</sup> (après coupe) et 18 m<sup>2</sup> (avant coupe) et 20 m<sup>2</sup> par hectare et la structure choisie.
- **A chaque passage en coupe et au moins une fois à mi rotation** : dégagement et entretien de la régénération naturelle. Réaliser des plantations complémentaires, si nécessaire, pour maintenir la structure et la surface terrière. Protéger ces plants contre les dégâts de gibier.

Le peuplement se régénère en continu, la structure est proche de celle choisie et la surface terrière varie entre 14 à 18 m<sup>2</sup> : suivre l'itinéraire futaie irrégulière.

**CONSEIL PLUS**  
Une évaluation régulière de la structure du peuplement permet de s'assurer de la présence de toutes les classes de diamètre.

**CONSEIL PLUS**  
Veiller à la bonne exécution des chantiers, notamment pour la protection des sols et des eaux en s'appuyant sur le cahier des charges de l'exploitation forestière de PEFC.

### DÉFINITIONS

**SURFACE TERRIÈRE** : indicateur de l'espace occupé par les arbres. Voir la fiche : « Surface terrière : mode d'emploi » ([www.crfp.fr](http://www.crfp.fr)) ou sur demande.

### CLASSES DE GROSSEUR DES ARBRES :

(Dimension du diamètre des troncs à 1,30 m de hauteur)

- **Les Petits Bois (PB)** regroupent les arbres de 17,5 à 27,5 cm de diamètre.
- **Les Bois Moyens (BM)** regroupent les arbres de 27,5 à 47,5 cm de diamètre.
- **Les Gros Bois (GB)** regroupent les arbres de plus de 47,5 cm de diamètre.

À adapter en fonction des conditions stationnelles et de la structure du peuplement.